

Habilitation Electrique BS BE - Recyclage

HABILIT

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Cette formation a pour but de maintenir et d'actualiser les compétences du personnel réalisant des interventions élémentaires ou des manœuvres en basse tension (BT), afin de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510



Public Visé

Toute personne amenée à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manipulations d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse tension et devant renouveler son habilitation BS ou BE Manœuvre



Pré Requis

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
Être titulaire d'une habilitation BS ou BE Manœuvre à renouveler

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant selon l'indice d'habilitation visée

Attestation individuelle de formation

Avis d'habilitation remis à l'employeur

Parcours pédagogique

Théorie (60%)

Retour d'expérience et bilan :

- Analyse des incidents et presque accidents survenus lors d'interventions élémentaires ou de manœuvres
- Échanges sur les pratiques professionnelles des stagiaires

Rappels des principes fondamentaux et sécurité :

- Effets du courant électrique sur le corps humain, contacts directs et indirects
- Limites strictes du champ d'intervention du chargé d'interventions élémentaires (BS) et du chargé de manœuvres (BE)

Zones d'environnement et matériel de sécurité :

- Rappels sur le classement des zones d'environnement électrique et distances de sécurité
- Identification, vérification et entretien des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et outillage isolé

Procédures d'intervention élémentaire (BS) et de manœuvre (BE) :

- Rappels sur la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, VAT - Vérification d'Absence de Tension)
- Application des consignes de sécurité pour le remplacement d'éléments à l'identique et le réarmement de protections

Pratique (40%)

Exercices individuels de mise en situation :

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visée
- Identification, vérification et utilisation des Équipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes :

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

Cas concrets :

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, sur tableau électrique pédagogique

Visite des installations (lors des formations dans vos locaux) :

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation
- Identification des mesures de prévention spécifiques

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, démonstrations
- Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Moyens pédagogiques

- Tableau électrique pédagogique

Qualification Intervenant·e·s

Formateur en prévention des risques électriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples

Partie pratique : Evaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

10.50 Heures **1.5** Jours De 4 à 10 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr